L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 25 FEVRIER 1893.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

FAMILLE française sans enfans, mari âgé de 35 ans, la femme 28, demande emploi pour un ménage ou mari comme forgeron maréchal ou pour soigner mulets dans une habitation, ville ou campagne. S'adresser à M. Lafon, 13 rue Dumaine. 25 fév—2f

DEMANDE d'emploi—Un bon jardinier, homme du pays, parlant le français et l'anglais, désire trouver de l'emploi en ville ou à la campagne. Il pourra donner les meilleures recommandations. S'adresser au No 516 de la rue Morales, entre Marigny et Champs Elysées. 17fév—16f

DEMANDES.

ON demande à acheter un cottage, contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St-Philippe et Bourbon. 12 fév—1m

A VENDRE.

A VENDRE—Excellente occasion pour quelqu'un qui veut se mettre dans les affaires. Un stock de papier peint, avec installations, 100 Chartres St. 25 fév—7f

A VENDRE Du son de ris frais au Lanaux's Rice Mill, 15 rue Conti. 21fév—7f

A VENDRE.—Une magnifique résidence en bon état à trois étages avec tout le confort pour une grande famille, sit. 88 rue St-Philippe entre Bourbon et Dauphine. Très belle cour, jardin, écurie et arbres fruitiers. Le gaz dans toute la maison. S'adresser sur les lieux. 14 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Second District.

Une formant le coin des rues Toulouse et Dauphine (ilet borné par les dites rues et les rues St-Pierre et Bourbon) et l'autre portant les numéros municipaux 60 et 62 rue Bourgogne.

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,931—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St-Pierre et Bourbon, le dit lot étant au coin des rues Toulouse et Dauphine et mesurant trente-six pieds de face à la rue Toulouse sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Dauphine et Conti et mesurant soixante pieds de face à la rue Bourgogne, sur environ quatre-vingt-huit pieds de profondeur, le dit lot faisant partie du lot formant le coin des rues Bienville et Bourgogne.

Les dites propriétés ont été acquises par le défendeur comme suit: Par un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 20 janvier 1891, dans l'affaire de la succession de Christian Jacob, Sr. et Susan Klundt, sa femme, No 31,971 du dossier de la Cour, Christian Jacob, Jr. a été reconnu comme le seul et légal héritier de son dit père et sa dite mère, Christian Jacob, Sr. sa femme, reconnu comme tel, a été mis en possession de toute la propriété et tous les effets appartenant aux dites successions.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,281—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William W. Fulton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 fév—25—mars 1 6

Succession d'Alfred Goldthwaite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35 254—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George [illegible] conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 fév—22 26—mars 3

Succession de Pierre Maspero.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 13,412—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par P. Numa Olivier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 fév—22 26—3 mars

Succession de August V. Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,180—Division D—Attendu que Mme Vve Marie Brunet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu August V. Brunet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 fév—21 25—mars 2

Succession de Bernard Lacoste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,116—Division E—Attendu que Marie Le Grand, veuve en premières noces de Peter Tise et en secondes noces de Bernard Lacoste, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernard Lacoste, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21fév—21 25—2 mars

Succession de Detleb Henry Kaack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,584—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Kaack, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 fév—21 25—mars 2

Succession de Mme Catherine H. Grimes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,921—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James McCracken, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 fév—21 25—2 mars

Succession de Mme Veuve Pierre Ader, (née Dougherty.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,165—Division B—Attendu qu'Eugène D'Hérété a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Pierre Ader, née Dougherty, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 fév—17 21 26

Succession de Joseph Duvernay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,106—Division E—Attendu que John B Vinet administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Duvernay, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 fév—16 19 25

Succession de Louise Corinne Dejan, Veuve de M. V. Abat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,147—Division B—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Louise Corinne Abat, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 fév—16 19 25

Succession de Azemar Lanabère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,167—Division E.—Attendu que Mme veuve Azemar Lanabère a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Azemar Lanabère décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 fév—21 25—mars 2

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 FEVRIER—CLASSE No 146

Tirage de 4 heures P. M.

29	16	47	59	35	15	86	24	28	58	9	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 24 février 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 MARS 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000, ...	20,000
1 Lot de..	10,000, ...	10,000
1 Lot de..	5,000, ...	5,000
2 Lots de..	2,500, ...	5,000
5 Lots de..	1,000, ...	5,000
25 Lots de..	300, ...	7,500
100 Lots de..	200, ...	20,000
200 Lots de..	100, ...	20,000
300 Lots de..	60, ...	18,000
500 Lots de..	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de	$60, ...	6,000
100 Lots de	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

2,434 Lots se montant à...... $265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS** envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,** Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucune.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur **JUSQU'EN 1895.**

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance du lot annoncé.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 24 février 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$11,795,516 00	$1,191,444 00
Même temps la semaine dernière	12,929,000 00	$1,560,295 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

Actif	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$5,971,600 00
Autres items, comptant	146,000 00
Change à vue sur N. Y.	2,083,900 00
Change étranger	62,300 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	673,600 00
Prêts et escomptes	23,726,900 00
Autre actif comptant	5,121,100 00
Total	$37,735,400 00
Passif:	
Circulation	846,600 00
Dépôts	25,374,600 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,538,400 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	580,100 00
Autre passif comptant	92,700 00
Total	$29,432 400 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	154,700	——
Prêts	——	63,500
Dépôts	206,600	——
Dû aux banques et banquiers	——	25,900
Change	62,000	——

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE.—Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 à 97¼ p.c.; argent mutilé américain 73 à 75 par oz; dollars mexicains, 63 à 65; sols péruviens, 59 à 60; pesos chiliens, 59 à 60; argent anglais, par £, $4 80 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18¾ à 19¼.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel	7 à —
do A1	— à 8
Prêts sur garanties collatérales	5 à 6
Time do do	6 à 7
Papier hypothécaire	— à 8

New-York—Taux de l'argent 4½ 0/0.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98 11/16 ex int. pour l'argent, 98¾ ex int pour l'accompte de janvier; U. S. 4's —

Paris—Rentes—98.27½

Argent en lingots (par oz fin) — Londres 38 5/16; New York 83¾ à 84; Nlle-Orléans 84.

CHANGE.

REISCHMARKS—95¼

Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours)	485¼ à 485¾
Traites de banques (60 jours)	487¼

Les FRANCS sont stables.

Francs de commerce (60 jours)	5.18¾
Traites de banques (60 jours)	5.15⅝

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.

Traites de commerce 75c. de prime.

Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$1,000 City 5s	101½
10 actions Mechanics & Traders Ins Co.	110½
10 ..do ...... do ...... [Seller 1 yr & int]	108
$1,000 Fifth District Levee Bds	90
$5,000 Pontchartrain Lev. Bds (20 yrs)	95
$5,000 Jackson Rr. 1st Mort. Bonds	104
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
49 actions NO Gaslight Co	110
Appel de 2 P. M.	
$5,000 New Consols	94⅞

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	132	....
Bank of Commerce	10	16½	17
Canal & Banking Co	100	165	170
Citizens'	100	91¼	96
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	19	20
Germania National	100	210	220
Germania Savings	100	325	....
Hibernia National	100	237	245
Louisiana National	100	178	190
Metropolitan	100	....	190
Mutual National	100	110	113
N. O. National	100	730	750
People's	50	106	108½
Southern National	100	113¼	115
State National	100	....	145
Traders'	100	70	90
Union National	100	132¾	136
Whitney National	100	350¼	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	....	58
Firemen's	50	10½	14
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	46	....
Home Ins	100	....	94
Lafayette	50	72½	80
Merchants Mutual	100	32¾	39
Mechanics' and Traders	100	109¼	114
New Orleans Ins. Ass	30	18	....
Sun Mutual Ins	100	114	....
Southern Ins. Co	100	90	92¼
Teutonia	100	120	130
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	146	147½
Crescent City	100	100¼	102½
Canal and Claiborne	40	40	45
New Orleans City	100	136	141
Orleans	50	69	72
St-Charles Street	50	95½	97¾
Privilege on Carrollton RR		....	....
Systèmes divers.			
Jefferson City Gas Light Co	100	80	85
Consumers' Ice Co	100	50	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	109¾	111
N. O. Waterworks Co	100	116	120
N. O. Brewing Ass	100	105	106
Jackson Brewing Co	100	100	102
N. O. Cold Storage Co	100	102	109
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	25	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	202½	250
St. Martin's Oil Works		....	....
S dard F'ices Ex. Co of Chicago	10	2	3¼
Jockey Club	100	135	150
Comb. T. Stand		8¼	12
M. L. & B. As		28¾	30
Edison Elec. Illumin'g Co		....	....
Takoomine Ferment Co		....	....
Rosetta Gravel		5	8
Varie. Theatre	100	102	107
Graham P. S. Co		1600	2000
Cherokee Iron Man'f'g Co	10	....	....
C. C. Furniture Co		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....	....

Bons.	Offre	Demande
Constitutional Bds	95½	....
Old Louisiana 4's	....	....
New Consols	94⅝	95
Atchafalaya Levee Bds	95¼	98
5th District Levee Bds	90	95
Pontchartrain Lev. Bonds 10 yrs	94	....
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs	94½	97
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs	94¾	97
Red River Atch. & B. B. Bds	90	95
Tensas Basin Bonds	95	....
Lake Borgne Lev. Bd	90	....
Bossier Lev. Bds	87	95
Lafourche Lev. Bds	95	100
Carrollton 2nds 12 yrs	111	115
Carrollton 13 yrs	112	115
Carrollton 14 yrs	113	115
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....
City 4's	....	....
Premiums	101½	....
Premium drawn number	166¼	167
Privilege on Premiums	204	....
Extended Consol	....	....
Extended 6's, Consol. Crossman	104	....
Extended 6's	104	....
Extended 6's, R. R.	103¼	104
Extended 6's, Waterworks	....	....
Extended 6's, Park	....	....
City 6 per cent certificates	....	....
Consolidated coupons	....	....
City 5's	101½	....
City 7's, old	105	106
City 7's, new	....	....
City 7's, gold	....	....
Houston Funding	....	....
Houston Reg. Com	....	....
Bons divers.		
United States 4's	....	....
Cotton Exchange Stock	....	200
Board of Trade Stock	....	....
Produce Exchange Stock	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex	40	45
Sugar Exchange	120	130
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	129¼	130½
Morgan's L. and T. R. R. 6's	117	120
New Orleans Gas bonds	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort	....	78
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	26
St-Charles Hotel Co. mort	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....
Crescent City RR. new	....	....
N. O. City Railroad Co, mort	120	....
St-Charles St. RR. Co. mort. 15 yrs	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	....
N. O. Brewing Association bonds	106¼	106⅝
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....
Edison Bonds	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....
Cotton Exchange 1st mort	109	....
Certificats et Warrants.		
State Warrants, ordinary, 1884	60	....
State Warrants, ordinary, 1885	26	....
State Warrants, ordinary, 1886	25	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....
Police certificates	....	....
School certificates	50	....
City scrip, old	29	45
City scrip, new	47	55
Jan. int. cert. on State consols	23	30
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1890	5	....
Unpaid State coupons No 12	15	20
Unpaid State coup. prior to No 12	24	30
State school warrants	30	39½

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,000 balles et ——— à arriver.

Le marché est calme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅝c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier
Low Ordinary	7 7/16	nom	7½
Ordinary	7 15/16	"	8
Good Ordinary	8 7/16	"	8½
Low Middling	8 13/16	"	8⅞
Middling	9 1/16		9⅛
Good Middling	9 7/16		9½
Middling Fair	9 15/16		10
Fair	11 1/16	nom	11⅛

FUTURS

Stables.

Janvier —— à ——; février 8,88 à ——; mars 8,88 à 8,90; avril 8,96 à 8,99; mai 9,06 à 9,07; juin 9,13 à 9,14; juillet 9,19 à 9,20; août 9,19 à 9,20; septembre 8,90 à ——; octobre 8,80 à ——; novembre 8,75 à ——; décembre —— à ——.

Les ventes comprennent 110,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9⅛; à Mobile 9⅞; à Savannah 8 15/16; à Charleston 9⅛; à Wilmington 9 nom; à Norfolk 9; à Baltimore 9½; à Boston 9⅛; à Philadelphie 9⅝; à Memphis 9⅛; à Augusta à 9.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes: Middling Gulf 9⅛.

FUTURS.

Stables.

Janvier —— à ——; février 9,03 à 9,04; mars 9,05 à ——; avril 9,16 à 9,17; mai 9,26 à 9,27; juin 9,35 à 9,36; juillet 9,41 à 9,42; août 9,44 à 9,45; septembre 9,24 à 9,26; octobre 9,16 à 9,17; novembre 9,10 à 9,11; décembre —— à ——.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,290,863 balles; même temps l'année dernière, 2,077,535 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,256,767 balles; même temps l'année dernière, 5,982,293 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 853,289 balles; même temps l'année dernière, 1,516,261 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,045,536 balles; même temps l'année dernière, 4,287,645 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 331,735 balles; même temps l'année dernière, 441,630 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 955,177 balles; même temps, l'année dernière, 1,205,686 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif.

Cotes—5 1/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Bien stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes—65 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 63 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 61 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ à ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Calme.

Choice	— à —
Strictly prime	— à —
Prime	3 3/16 à 3¼
Fully Fair	3 3/16 à 3¼
Good fair	3 à 3⅛
Fair	— à 3⅛
Good common	2¾ à 2⅞
Common	2¾ à 2⅞
Inferior	— à —

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	— à —
Off granulated	4 7/16 à —
Choice white	— à —
Off whites	— à —
Gray off white	— à —
Fancy yellow	5⅛ à —
Choice yellow	4 1/16 à 4⅛
Prime yellow	3⅞ à 4
Off yellow	3¾ à 3⅞
Seconds	2⅛ à 3½
Refining Grades	— à —

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	— à —

Fermenting stock 3 à 5c. off per gallon

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy	— à —
Choice	— à 20
Strictly prime	18 à 19
Good prime	13 à 16
Prime	13 à 16
Good fair	9 à 12
Fair	9 à 12
Good common	7 à 8
Common	7 à 8
Inferior	7 à 8
Fermenting	— à 5

SIROP NOUVEAU— — à —.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ÉCALÉ—Stable.

Head	3 à 4¼
Prime	— à —
Good	3⅛ à 3¼
Fair	2⅞ à 3⅛
Ordinary	2⅝ à 2¾
Common	2⅛ à 2½
No 2	1¾ à 2

RIZ BRUT—Ferme. Cotes du riz brut: $1 25 à 2 75.

RIZ POLI—$15 00 à 16 00.

SON—$9 00 à 10 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $3 85 à 3 90; extra fancy $3 40 à 3 50; fancy nominal le baril.

FARINE DE MAIS—$— à 2 30

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:

CREAM MEAL—Choice $2 90 à ——.

GRITS—$3 00.

HOMINY—$3 25 à —— le baril.

FARINE DE SEIGLE—$5 00.

OAT MEAL—$5 75 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 54 pour le blanc [illegible]. AVOINE—No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 — à 42; Red Rust Proof Oats 39 à 40.

SON—90 à 92½c.

FOIN—Prime $15 00 à 16 00; Choice $17 00 à 17 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$20 50 à 21 00.

VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 10¼ à 10½; short rib sides 11¼ à 11½; long clear sides 11¼ à 11½; short clear sides 11¼ à 11½.

BACON—Epaules nominales; short rib sides 12¼ à 12½; long clear sides — à 12; short clear sides 12¼ à 12¼.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, 10¼ à 10¾; prime steam 14 à 14¼.

JAMBON—15¼ à 16.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO—Prime 20½; good 20¼; fair 20, ordinary 18¾, common 17½c. la livre.

CAFÉ MEXICAIN—Prime 22¼, good 21⅞, fair 21⅛, common 20⅞.

BEURRE—Western Creamery—Extra 31 à —c.; extra firsts 28 à —c.; firsts 26 à —c.; Western Dairy — Extra 24 à 25, extra firsts 20 à 22; firsts 17 à 19. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams 13½ à ——; twins, full cream, à 12½; Young America's, full cream, à 12¾; singles à 12½. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅝c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $21 00 à —— per ton.

Farine de graine de coton au dépôt $25 00 à —— per short ton, pour l'exportation $26 50 à 27 00 f. o. b. per long ton.

Oil cake—$26 50 à 27 00 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 33 à 34c; refined 65 à 70c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound à 7⅛c. per yard, 2-pound 6⅝c. 1¾-pound 5¾c. Western —2¼-pound 6⅝c. per yard, 2-pound 5⅞c. 1¾-pound 5⅝c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 95c à —— le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $4 00 à 4 50 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $11 00 à 11 50; demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 9 à 10c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par boîte. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 35c. à $1. Limons—Palerme et Messine, par boîte, $2 50 à 3 00. Oranges de la Floride $2 25 à 2 50; de la Louisiane, par baril, $4 00, par boîte $2 00 à 2 25. Pistaches, par livre, 5 à 7c. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 25 à 2 50. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — $2 75 à 3 25 par baril.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 25 à 1 50.

YAMS—$1 75 à 2 25.

OIGNONS—De l'Ouest $4 50 à 5 00 le baril.

AIL—Italien 65 à 75c. par macaroni double.

CHOUX—Home Grown $2 00 à 2 25 per crate.

CHOUCROUTE—De St-Louis $10 00 à 11 00.

HARICOTS—Choice Northern med. 4 à 5c.; Northern red kidney choice 5¾ à 6; white kidney 5⅛; pois verts 3⅛.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 75 à 5 25 la douzaine; poulets $3 75 à 4 25; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes $15 00 à 20 00.

Grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 4 25; poulets $2 50 à 3 50; canards $3 00 à 3 25; oies $4 75 à 5 25; dindes $13 00 à 17 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest — à —; ceux de la Louisiane 13 à 13¼.

SUIF—5 à 5¼c. la livre pour celui de la ville; 4¾c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 23c. la livre.

LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5¾; dry salted 5 à 5¼c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $7 50; castor 5 à 90c. pièce; raccoons 5 à 60c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c. la livre; grise 1¼ à 2c.; noire 3 à 3¼c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à de pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 50 à 6 00 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 22½; F $1 32; G $1 42½; H $1 90; I $2 25; K $3 00; M $3 50; N $3 75; W G $3 95; W W $4 06. Essence de térébenthine 39¾. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 20 à 1 25; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre ——; barils de sucre 39 à 41c.; barils de ris 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles —— par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; Cahaba steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$.... à	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50 à	3 50
Pêche, vieux, le gallon	3 25 à	3 50
Pomme, le gallon	2 25 à	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	.... à	5 25
1878	.... à	6 00
1875	.... à	6 25
1870	.... à	7 00
1865	.... à	7 50
1860	.... à	8 50
1848	.... à	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac,		
1882	.... à	6 00
1870	.... à	7 50
1864	.... à	9 50
1848	.... à	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac		
1880	.... à	5 50
1873	.... à	6 50
1868	.... à	7 50
1850	.... à	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	.... à	1 30
Guest	1 16 à	1 16
Bourbon	1 40 à	2 50
Single	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 50 à	5 50
Irlande, importé	4 50 à	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	.... à	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	.... à	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 à	1 50
Hollande, par gallon	3 25 à	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60 à	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50 à	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50 à	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55 à	3 75
Holland, par caisse	8 50 à	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75 à	3 50
Importé Médoc, la caisse	.... à	6 00
St-Julien, la caisse	.... à	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	.... à	6 50
Margaux, la caisse	.... à	7 00
Château Dillon, la caisse	.... à	7 50
Château Duplessy, la caisse	.... à	10 00
Pontet Canet, la caisse	.... à	10 00
Larose, la caisse	.... à	14 00
Léoville, la caisse	.... à	14 00
Château Haut Brion, la caisse	.... à	24 00
Château Lafitte, la caisse	.... à	28 00
California Claret, le gallon	35 à	75
California Zinfandel, le gallon	45 à	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50 à	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Richebou, la barrique	.... à	95 00
Blanquefort, la barrique	.... à	106 00
St-Clément, 1887, la barrique	.... à	125 00
Château Dillon, la barrique	.... à	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00 à	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00 à	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48 à	90
Ordinaire, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Graves, la caisse	.... à	6 00
Importé Sauternes, la caisse	.... à	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	.... à	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	.... à	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	.... à	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	.... à	15 25
Imp. Château Rousseau, la caisse	.... à	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	.... à	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00 à	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Importé fin, la barrique	100 00 à	200 00
Pinte $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Madère, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	3 50 à	5 00
Muscat, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	20 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	.... à	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay, Extra Dry	.... à	27 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	.... à	31 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	.... à	29 50
D. B. Pot & Co.'s, quarts	.... à	28 00
Perrier Jouet — Reserve Royal, quarts	.... à	25 00
Perrier Jouet—Special quarts	.... à	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	.... à	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	.... à	30 50
Bouche, Sec, quarts	.... à	30 50
Bouche Riche, quarts	.... à	30 50
Pomery Sec	.... à	33 00
Veuve Clicquot	.... à	32 75
Louis Roederer, quarts	.... à	31 00
Pinte $2 de plus par caisse.		
Ihemarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50 à	....
Ihemarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50 à	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	.... à	1 75
Burke, E. J., la douzaine	.... à	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough per 1,000 feet—		
Timber No 1 10c per linear foot	10 à	15c
Scantling No 1	12 00 à	....
No 2	10 00 à	....
Boards No 1	16 00 à	....
No 2	14 00 à	....
No 3	12 00 à	....
No 4	8 00 à	10 00
Weth. b'ds No 1	12 00 à	....
No 2	10 00 à	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring No 1	$25 00 à	....
No 2	19 00 à	20 00
No 3	16 00 à	....
Weth. b'ds No 1	14 50 à	16 00
No 2	14 00 à	....
Ceiling No 1	20 00 à	....
No 2	14 00 à	....
Boards No 1	20 00 à	....
No 2	18 00 à	....
No 4	10 00 à	16 00
Cypress—		
Rough b'ds No 1		32 50
No 2		28 00
No 3		18 00
No 4		16 00
No 5		8 00
Dr'ed b'ds No 1	35 00 à	....
No 2		30 00
No 3		21 00
No 4		18 00
No 5		12 00
Wharf timber—		
No 1		....
No 2		....
No 3		....
Mahogany timber per ton	$50 00 à	65 00
Cedar timber, per ton	50 00 à	75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber, per 1000	40 00 à	50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch. sawed and split	1 50 à	2 50
Laths, per 1000	1 75 à	2 00
Alabama lime	90 à	1 00
Cement, domestic	1 50 à	1 75
Cement, imported	2 40 à	3 00
Slate	5 00 à	7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50 à	10 00
Brick, paving	11 00 à	12 00
Brick, ordinary	7 50 à	8 00
Sand	20 à	25
Shells, small	.... à	25
Plaster, calcined	1 85 à	....
Fire brick, American, per 1000	25 00 à	....
Fire brick, English, per 1000	27 50 à	....
Shells, large	1 25 à	1 50
Fire clay, per barrel	1 65 à	....
Lake fire clay	50 à	....
Sewer pipe, per foot	15 à	20
Chimney flue linings, per foot	15 à	20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75 à	7 00
Crescent, par douz	5 75 à	6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00 à	5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50 à	18 00
Trace chains, la paire	25 à	75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5½ à	7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 à 5, par douz	2 25 à	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0 à 3, par douz	2 50 à	5 00
Lyndon B.C. No 4-0 à 3, par douz	3 65 à	6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 00 à	5 00
West La Dow cultivator, W-iay by discs, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.		1 00
Brent La Dow cultivator, chacun		40 00
Universal cultivator, chacun		22 50
Columbia cultivator, chacun		33 55
Brown riding cultivator, chacun		28 50
Brown walking cultivator, chacun		23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1 à 3	17 50 à	25 00
Geddes' hinge harrows, 14 à 30-tooth	7 50 à	15 00
Pennington side harrows, chacun		3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun		2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		3 75
Deere's stalk cutter, No 1		30 00
Deere's stalk cutter, No 2		37 25
La Dow disc harrows		28 00
Deere disc harrows, No 1		28 00
Deere disc harrows, No 4		24 00
Hollow ware, skillets and lids		2½
Anvils	70 à	12
Bar iron, basis, per cwt		1 85
Steel nails, 50 à 60 basis, keg		1 85
Wire nails, 50 à 60 basis, keg		2 10
Wire nails, 50 à 60 basis, keg		2 15
I cut keen plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent		
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent		
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent		
I cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent		
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent		
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun		2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun		3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun		4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun		8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun		1 85
John Deere Plows—		
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.		
Oracle series, steel beams, 25 per cent from list.		
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50 à	....
Roller, for same, net	1 00 à	....
Georgia stocks, single		75
Georgia stocks double		1 75
Farmers' pet double stocks		1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base		8½
Rope, manila, ½-inch and over, base		11
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base		13
Spades—Ames', A. B. & Co., cres cent, c	5 50 à	10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., cres cent	5 50 à	10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	.... à	3 15
Drop shot, tower, per bag		1 50
Buck shot, per bag		1 75
Dupont powder, small lots		3 50
Cane knives, par douz		4 50
Wheel barrows, par douz	13 50 à	21 00
Best coal barrows, chacun	5 50 à	6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00 à	....
Clarke's c. s. meal distributor	55 00 à	....
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.		
Garland stoves, less 50 per cent off list.		
Pennant stoves, less 50 per cent off list.		
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.		

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gros	2½ à	3¼
Common to fair	2¼ à	2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1½ à	3
2me qualité, par tête	$10 00 à	14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 à	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00 à	10 00
2me qualité	6 00 à	8 00
Yearlings—1e qualité, par tête	10 00 à	13 00
2me qualité	8 00 à	10 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6 à	6½
Fair Ouachita	5 à	5½
Moutons—Choice, par tête	2 00 à	3 00
Fair, par tête	1 00 à	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 à	45 00
2me qualité, par tête	20 00 à	30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80 à	125
Bons chevaux de trait	125 à	150
Chevaux de selle et de voiture	250 à	400
Mulets pour habitations sucrières	160 à	180
Mulets, qualité moyenne	140 à	160
Mulets pour coton	75 à	110
Mulets communs	40 à	70
Bons mulets de ville	225 à	250

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage.

COTTAGE EN BOIS ET BON LOT DE TERRE,

Coin Sud-Ouest de l'Avenue Cleveland et de la Rue Roman.

Mlle Addine McCord et ale vs Mlle Mary McCord et ale.

No 37,336—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 3 janvier 1893, et signé le 6 février 1893, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division E, un ordre daté le 20 février 1893 homologuant les délibérations d'un conseil de famille dans l'affaire susdite, la propriété décrite ci-après:

Le cottage en bois ayant plusieurs chambres et sur le lot de terre dans le Premier district de cette ville, désigné par le No 6 de l'ilet No 27, d'après le plan de Joe Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840, déposé au bureau de David L. McCay, ex-notaire public en cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyra, Roman et Prieur, mesurant 27 pieds de face à l'avenue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Roman et entre lignes parallèles. Il y a un ample espace sur la façade du lot pour faire des améliorations additionnelles.

A un block de la rue du Canal près du centre des affaires, des églises, des écoles et des marchés dans un voisinage qui s'agrandit, respectable et populeux.

Conditions—La moitié comptant la balance à un crédit de douze mois pour billet ou billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur portant 8 pour cent intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, 5 pour cent frais d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection du billet les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant sur le prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E [illegible] Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

25fév—25—mars—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Célèbres Sources de Soufre,

LA PROPRIETE

—ET LA—

TERRE ADJACENTE,

CONNUES COMME

LE TAYLOR TRACT,

Adjacent à Covington et aux Célèbres Sources d'Abita, renommées pour leur salubrité, Paroisse St-Tammany, Lne. Seulement à une courte distance de cette ville par rail et par eau.

Succession de Adam Thomson

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 27 679.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 3 février 1893, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci après, à savoir

1° **La Propriété des Sources de soufre**, située à environ un quart de mille au nord de Covington, dans la paroisse St Tammany, Lne, étant sur la section 37 [illegible] tion 6 sud, du range 11 est, ayant environ 238 47 acres, bornée au nord et à l'est par la "Rivière Bogue Falaya", et à l'ouest par le chemin Les Ferry, ensemble avec les animaux, installations les instruments aratoires et effets mobiliers [illegible] sur la dite propriété le jour de la vente, et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage résidence, dépendances, [illegible] etc. Cette propriété est attrayante comme un endroit salubre qui n'est pas surpassé dans le Sud. L'air est toujours vif, et le [illegible] abonde sur terre et sur eau. C'est un endroit propice pour une ferme pour l'élevage de animaux, [illegible] ses bois et le produit [illegible] général de ses sol. On peut arriver à la propriété après un court trajet par le East Louisiana R. R. ou par les eaux salées, du Golfe ou du lac Pontchartrain. L'accès est facile de la station Claiborne en jetant un pont à travers la rivière.

2° **Le Taylor Tract**, au nord de et contigu au morceau de terre ci-dessus, est décrit comme section 45 de la circonscription 6 sud du range 11 Est et ayant environ 640 acres de terre en grande partie bien boisé, ayant une grande façade sur la rivière Bogue Falaya, et coupé par Covington et le "Mile Branch."

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance du prix d'adjudication en billet ou billets de l'acquéreur, échéant en un an portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à maturité et [illegible] parfait paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, 5 0/0 de frais d'honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses de garantie [illegible]. L'acquéreur assumera les taxes de l'Etat et de paroisse pour l'année 1893, en dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire public aux frais des acquéreurs.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le spacieux cottage double en briques, avec deux étages dans le fond,

Nos 28 et 28 1/2 rue St-Ferdinand,

Entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Philip Paul Chabert.

No 36,409—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la BOURSE D'ENCAN DE L'HOTEL ST CHARLES, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1893, et signé le 9 janvier 1893 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus intitulée:

Le cottage double en briques bien situé, avec bâtisse à deux étages détachée à l'arrière, Nos 28 et 28 1/2 rue St Ferdinand, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse à l'arrière, 2 citernes, double allées de côté et une arrière cour, bien carrelée. Le lot est désigné par le No —, dans l'ilet No 2, faubourg Washington, d'après un plan particulier dressé par Violquin, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, notaire public, le 26 février 1839, comme étant une vente par Franciela & Favre à Ph. Chabert, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Ferdinand, entre les rues Morvan et Victoire, sur 88 pieds 4 lignes de profondeur, et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9, de l'ilet No 2, d'après le plan primitif de cette partie du faubourg Washington, fait par Jos. Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Félix de Armas, Esq., anciennement notaire dans un district très populeux, convenable aux lignes de chars et à la navigation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses ordinaires de garanties; dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Et aussi le même jour, à 1 heure P. M., tous les meubles et effets mobiliers.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant F. O. Charbonnet, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

22janv—22 25—fév 1 8 15 19 à date

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage désirable et 3 lots de terre à Alger, 5me District de cette ville, sur le chemin de fer de Grand Isle et Alger et Gretna, près des ateliers du Texas et Pacifique, et à un ilet de la nouvelle brasserie d'Alger.

Succession d'Edwin A. Smith et sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 37,606.

PAR D. STUART—Encanteur, Bureau No 58 rue du Camp.—MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 8 février 1893, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-dessus décrite; savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinquième district de cette ville, désignés comme Nos 1 2 et 24, dans l'ilet No 183, bornés par les rues Newton, Decatur, Madison et Monroe, mesurant chaque 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Newton, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Le lot No 1 formant le coin des rues Newton et Madison. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Wm H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

11 fév—11 18 25—mars 4 11 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick Leineweber vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E—No 37,429.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 28 février 1893, à 10 1/2 heures A. M., au local No 389 rue Dryades, coin Thalie, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, à moi adressé, en date du 23 février 1893—

Un grand et bel assortiment de cromos, gravures, photos, peintures coloriées à l'eau, autotypes, pendules, coffre-fort de Diebold, ornements en bronze, boîtes pour allumettes, porte-cigares, miroirs, lampes, lubrifiants, vases, assortiment de toilette en statuaire, abat-jours, quincaillerie, pupitres, vaisselle et verrerie, meubles de maison, etc., rendus par l'insolvable ci-dessus nommé, à ses créanciers.

Conditions—Strictement comptant.

24 fév—24 25 26 et 28

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de fret non réclamé

—Au dépôt du—

Yazoo & Mississippi Valley Rail Road.

En vertu de l'acte 124 de 1890,

Consistant de plus de 200 lots spécifiés de meubles, quincaillerie, instruments d'agriculture, groceries, sellerie, courroies, machine, ciment, marbre, Burlape, plumes, ferblanterie, moulage, papier, fil-de-fer, sel, ustensils, scies, malles, machines à coudre, et un assortiment général d'articles divers, trop nombreux pour être énumérés, tout en bon ordre et bonne condition, et vendu pour payer le fret et frais en vertu de l'acte No 124 de 1890, Lois de la Louisiane.

Sans réserve. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON, Encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet.—LUNDI, 6 mars 1893 à 10 heures 30 A. M., en vertu d'ordres du Yazoo & Miss. Valley R. R., à leur dépôt No 2 coin des rues Poydras et Freret, pour le compte de qui cela peut concerner sous l'acte No 124 de 1890, ayant rapport au fret non réclamé, à l'encan il sera vendu.

Un grand lot (de plus de 200) de fret divers et assorti particulièrement énuméré plus haut. Le catalogue peut être vu au bureau des encanteurs.

Condition—Comptant sur les lieux.

23 fév—23 26—1 4 mars à date

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée, de valeur, près du Marché Français.

La résidence en briques, à deux étages, No 42 rue Domaine près Chartres.

In re Santa Barone versus Maria C. Barone.

No 35,805—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 22 mars 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un jugement rendu le 2 février 1893 et signé le 8 février 1893, par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, in re Santa Barone versus Maria C Barone il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situé dans le Second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Royale, Chartres et Ste-Anne, désigné par le No 3, sur un plan de C. A. de Armas, député voyer le 16 février 1857, et déposé en l'étude de Philippe Lacoste alors notaire en cette ville, lequel lot mesure 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur 82 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, étant la même propriété acquise [illegible] d'après un acte pardevant Etienne Lauer, ancien notaire, daté le 4 juin 1881. Les améliorations consistent d'une résidence en brique à deux étages avec galeries sur le devant et sur les côtés, subdivisée en 6 chambres, cour pavée, cuisine sur le côté, citerne, etc., près du Marché Français, la Cathédrale et les écoles, voisinage bien peuplé, char urbain en avant, etc.

Conditions — Trois quarts (¾) comptant, balance à 1 an de crédit avec intérêt à raison de 8 0/0 par an, à partir de jour de vente jusqu'à parfait paiement, représentée par un billet de l'acquéreur et devant être garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W M Garley, notaire, un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication.

19 fév—19 22—mars 1 8 15 22

OCCASION MAGNIFIQUE

Pour placements avantageux.

Deux bonnes Propriétés dans le Second District.

Un agréable cottage double, avec bâtisse à deux étages dans le fond, connu par les Nos 152 et 152 1/2 rue du Quartier, entre Remparts et St-Claude; toujours loué et [illegible]

—ET—

Cette bonne maison double désignée par les Nos 142 et 142 1/2 rue St-Philippe, entre Remparts et St-Claude, invariablement occupée et rapportant $26 par mois.

Ces propriétés sont bien situées, à proximité de toutes les convenances, bon voisinage, etc.

SERONT vendues à l'enchère MERCREDI, le 8 mars 1893, à midi, à la salle d'encan, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, où les plans sont exposés.

Conditions—La moitié comptant, balance à 1 a 7 0/0 d'intérêt, etc.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire. Dépôt de 10 pour cent.

ALBERT PAUL, Encanteur.

19 fév—19—mars 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage,

Malles, articles de toilette, toiles, bijouterie, fusil français, revolvers et divers objets.

Succession d'Aristide Balestracci.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,827. Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 28 février 1893 à 11 heures A. M., à la résidence No 32 rue Esplanade, entre Chartres et Decatur, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 17 février 1893, pour le compte de la succession d'Aristide Balestracci, Dossier No 37,827, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de ménage, etc., qui se trouvent sur les lieux

Conditions—Comptant.

18fév—18 19 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, ETC.

Succession de Mary Strossenberg.

No 37,958—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le LUNDI, 27 février 1893 à 11 heures A. M., à la résidence No 38 rue du Bassin en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 février 1893, dans l'affaire de la succession de Mary Strossenberg, Dossier No 37,958, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un lot de meubles de maison, etc., qui se trouvent dans la dite résidence.

Conditions—Comptant.

17 fév—17 19 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée de Valeur

DANS LE SECOND DISTRICT.

Le Joli Cottage à Double Corps de Logis,

Avec une Bâtisse à Deux Etages y Attenant dans le Fond.

Nos 277 et 279 rue Villeré, près Esplanade.

Succession de Elizabeth Richard, épouse de Jean Marie Sabalot.

No 37,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, le 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encan St Charles, rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre, à moi adressé, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 10 janvier 1893, dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et appartenant, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 174, borné par les rues Villeré, Esplanade, Quartier, Robertson et le Chemin du Bayou et mesurant, au plan américain, comme suit:

Le lot No 6 mesure 14 pieds de face à la rue Quartier, 85 pieds sur la ligne le divisant du lot No 7, 86 pieds 10 pouces sur l'autre côté et 29 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond; le lot No 7 mesure 24 pieds de face à la rue Quartier sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Villeré, et aussi une allée en commun de 2 pieds 6 pouces dans le fond des dits terrains dans toute sa longueur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage-résidence bien bâti et confortable, à deux corps de logis avec une addition dans le fond à deux étages, connu par les numéros municipaux 277 et 279 rue Villeré. Bonne location, convenable et entouré par des résidences modernes de choix.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. V. Dejean, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

22 janv—22—fév—1 8 15 22—mars 1

Walter Scott vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,441—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Salisbury, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 fév—19 22 26

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT

VACHERIE DE HENRY SINS.

Vente pour Cause de Changement d'Affaires.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur: Bureau, No 33 Passage de la Bourse.—JEUDI, 2 mars 1893, il sera vendu, à midi, coin des rues Français et Galvez, Troisième District, la vacherie de Henry Sins.

La vacherie se compose de:

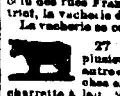

27 magnifiques vaches laitières, plusieurs avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler, et fraîches en lait, 1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, 2 charrettes à provisions, les harnais, bidons, baquets, et tous les ustensiles de la laiterie. La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur. La vente journalière se monte à $6.

Conditions — Jusqu'à $50 comptant, et au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

La propriété sera offerte à loueur à bail pour une ou plusieurs années.

24 fév—

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence centrale et commode en briques à deux étages,

No 268 RUE CARONDELET,

Entre Calliope et l'avenue Howard.

Succession de Paul Marie Duval Grandmaison.

No 18,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune. — MERCREDI, 8 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 janvier 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

La résidence en briques à deux étages centralement située, No 268 rue Carondelet contenant vestibules au premier et au rez de chaussée, salons doubles, salle à manger cuisine, dépense, etc., au rez de chaussée, chambres à coucher confortables et galerie, chambres au premier, citerne, dépendances, grande cour dans le fond et allée de côté, etc.

Le lot est décrit comme suit

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 215, borné par les rues Carondelet, Calliope, et les avenues St Charles et Howard, lequel lot commence à une distance de 42 pieds de l'encoignure Calliope et mesure 40 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Carondelet, 36 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur à la ligne du fond sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et est composée de deux portions de terre, une, la plus rapprochée de la rue Calliope étant désignée par la lettre B, sur un croquis fait par D M Bruman, voyer, daté le 9 juin 1888 et annexé à un acte pardevant M. C. Soniat, notaire public daté le 24 juillet 1888; et l'autre est désignée par le No 1, sur un croquis par C. Schneider, voyer, daté le 26 avril 1886, annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire public, le 10 juin 1886. Confortablement bâtie, convenable au centre des affaires et ayant de grands terrains, rendant la propriété extrêmement désirable et de valeur permanente.

Conditions.—La moitié ou plus comptant et la balance à 1 ou 1 et 2 ans pour billets portant 7 pour cent d'intérêt par an. 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée aux porteurs des billets. L'acte devra contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et toutes autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et aura droit de possession et de locations à partir du 1er mars 1893. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

29 jan—29—fév 1 8 15 22—mars 1 8

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nantissement de choix d'une Propriété Cottage dans le Troisième District, rapportant un bon loyer.

Succession de E. H. Tilford.

No 37,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 15 MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 mars 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1893 il sera vendu

Le joli cottage double en bois avec une cuisine à deux étages Nos 764 et 764 1/2 rue Remparts, entre Clouet et Louisa, dans l'ilet borné par Bourgogne; ayant de chaque côté quatre chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au dessus de la cuisine, gaz, corridor, et rapporte un loyer de $12 par mois de chaque côté. Le lot mesure 30 pieds de face à la rue Remparts sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, en date du 7 janvier 1892.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans 8 pour cent d'intérêt par an au assurance honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de garantie, toutes les taxes de 1893 devant être assumées par l'acquéreur, 10 pour cent comptant seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. F. Choate, notaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession de Ann Weinkemmer.

No 36 148—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur — Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, LUNDI 27 février 1893 à 11 heures A. M., au local No 483 rue Philip entre Franklin et Liberté, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 janvier 1893, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée il sera vendu à l'encan,

Un lot de meuble de maison, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

14 fév—14 19 22 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE-COTTAGE

—ET—

Un terrain pour bâtir y attenant

Rue Enghien, entre Remparts et St Claude.

Succession de Mme James R. Carrigee

No 36,246.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Mercredi, 1er mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur Bureau No 3 1/2 rue Carondelet MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date le 3 janvier 1893, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain demi lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Enghien, ou avenue Lafayette, Port, Remparts, anciennement Amour, et St-Claude, anciennement Bons Enfants, et mesurant 14 pieds 1 1/2 pouce de face à la rue Enghien, ou avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes parallèles de 130 pieds 3 pouces 6 lignes et étant la moitié la plus près de la rue Remparts, du lot de terre désigné par le No 29 de l'ilet No 12 sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville le 21 novembre 1844 et déposé pour référence en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois contenant 3 chambres et une cuisine et désigné par le No 135 rue Enghien.

Un terrain de choix pour bâtir avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District, dans le même ilet et attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 30 sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant au pied américain 28 pieds de face à la rue Enghien (ou Avenue Lafayette) sur 130 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions: comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 devront être assumées par les acquéreurs.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Jona R. Léger, notaire.

25 janv—25—1 8 15 22 fév—1 mars

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin No 509 de la rue Dryades.

Faïence, Verrerie, Ferblanterie, Articles en bois, Lampes, Quincaillerie, Jouets, etc.

Dans l'affaire de Mme M. L. Dupree et A. J. Dupree, son époux, contre leurs créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 37,784.

PAR DANZIGER & STERN, encanteurs, bureaux No 59 rue Carondelet.—En vertu d'un ordre de vente de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, signé et daté du 15 février 1893, vendront LUNDI, 27 février 1893 à 10 heures A. M., à l'encan, sur les lieux 509 rue Dryades, le contenu dudit magasin consistant de faïence, verrerie, ferblanterie, articles en bois, lampes, quincaillerie, jouets, etc. Le tout selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

16 fév—16 18 22 26 27

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession de Mme E. J. Lawless.

No 36,757 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

EN VERTU d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci dessus nommée, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI, 27 février à 11 A. M., à la salle d'encan No 36 rue Royale, près Douane, pour le compte de la succession ci-dessus nommée—

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

18 fév—18 26 27

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE

La comfortable Résidence en bois à deux étages,

No 379 rue White, encoignure Thalie.

Succession de Mme Appolina Banchère, femme de Philip L. Hoffman.

No 36,227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friederichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La résidence en bois à deux étages convenablement située coin nord-est des rues White et Thalie ayant galerie sur le devant, et contenant sept chambres, citerne, grand jardin sur le côté et à l'arrière, hangars, etc. Le lot est décrit comme suit

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Thalie, Bassin et Erato formant l'encoignure des rues Bassin et Thalie, et mesurant 31 pieds 9 3/8 pouces de face à la rue Bassin sur 96 pieds 11 6/8 pouces de profondeur et face à la rue Thalie. Près des églises, des écoles, des chars urbains, des magasins de détails et du marché Dryades.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, garanti spécialement par des billets hypothécaires et lien du vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1893.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Ker. Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

22 fév—22 23—mars 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES CONFORTABLE,

No 259 1/2 rue Tchoupitoulas, entre les rues Calliope et Poeyfarre.

Succession de George Hunter et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,845.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI 15 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le magasin à deux étages solidement bâti en briques avec résidence No 259 1/2 rue Tchoupitoulas ayant une véranda en fer sur le devant, et contenant quatre chambres dans la bâtisse principale et deux chambres dans la bâtisse de cuisine détachée, cour pavée, citerne etc. Le terrain est décrit comme suit

Un certain lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Calliope et Poeyfarre désigné comme lot No 5, d'après un plan dressé par E. Gothiel architecte le 23 avril 1851, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, en cette ville comme plan No 7, lequel lot mesure 15 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, et 76 pieds 10 pouces de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et leurs dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, et l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope et mesure 3 pieds 7 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 5 et à 4 pieds 4 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 8 comme il apparaît par le dit plan qui est plus amplement décrit [illegible] par le même plan après référence à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. 20 pour cent du montant devra être déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. Zach Spearing Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans les Sixième District, coin Jennet et Octavie.

17 terrains vagues dans l'ilet borné par les rues Arabella, Joseph, Colisée et Perrier.

2 terrains vagues coin des rues Chestnut et Valence.

L'ilet de terre borné par l'avenue Peters et les rues Octavie, Jennet et Boudousquié.

10 lots de terre formant les coins Camp et Léontine et Camp et Valmont.

Mary Louise Christian, épouse, et al. vs. Paul J. Christian, Jr., et al

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C. No 35 982.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, No 155 rue Commune.—MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 11 janvier 1893, et signé le 17 janvier 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite, savoir

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou que que soit, situé, gisant et s'étendant dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat), dans le carré borné par les avenues Peters et St Charles (autrefois Naiades), les rues Octavie et Jennet, désigné comme le carré No cinquante trois, sur le plan primitif de Rickerville, dressé par J Bussou, et W. C. Thompson, voyer, en date du 23 mars 1849 et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Jos. A. Beard, alors notaire, par la lettre D sur un plan additionnel fait par C. G. de Lisle, le 16 mars 1869 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 9 avril 1869, sur le même mesure 120 pieds sur rue **Jennet**, sur 135 pieds de profondeur et de façade rue **Octavie**, entre lignes parallèles formant le coin des rues **Jennet et Octavie**, laquelle dite propriété a été la même acquise par vente de Philip Brown, par acte pardevant E. Bouny, notaire public, le 28 décembre 1882.

2° **Dix-sept terrains** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, anciennement la paroisse Jefferson ou cet Etat), dans ce qui est communément appelé "Hurst ville" dans le carré borné par les rues Arabella, Joseph, Colisée ou Plaquemines et Perrier, lequel est désigné par le numéro quarante-deux, sur un plan de F. N. Tourné, sous la date du 15 février 1860, déposé pour référence en l'étude de A. Commandeur, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont désignés par les numéros de **Un à Dix** inclusivement, et les numéros de **Quatorze à Vingt** inclusivement, desquels terrains les numéros de un à dix inclusivement sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 30 pieds de façade rue **Joseph** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le terrain Un formant le coin des rues **Joseph et Colisée ou Plaquemines**, et le terrain numéro Dix le coin des rues **Joseph et Perrier**. Les terrains numéros de Quatorze à Vingt inclusivement se touchent tous et mesurent chacun 30 pieds de façade rue **Arabella**, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le terrain vingt formant le coin des rues **Arabella et Colisée ou Plaquemines**, laquelle propriété fut acquise par Paul J. Christian de Jas. M. Cresson par acte pardevant F. S. Beck, ancien notaire en cette ville, le 19me jour d'août 1869.

3° **Quatre certains lots de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement dans la ville et paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et désignés comme lots Nos un et deux dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadix et Valence et désignés sur un plan fait par C. A. Hedin, le 12 février 1853, déposé en l'étude de T. O. Starke, notaire, comme plan No 133, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des dites rues Chestnut et Valence.

4° **Un certain ilet de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement Rickerville paroisse de Jefferson, dans cet Etat) et désigné comme l'ilet No cinquante, sur un plan par Benjamin Buisson et W. Thornton Thompson, voyer, le 23 mars 1849, déposé à l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville. Le dit ilet mesure cent soixante six pieds deux pouces de face à l'Avenue Peters et la rue Octavie et deux cent soixante dix pieds de face aux rues Jennet et Boudousquié.

La dite propriété fut acquise par achat de James B. Guthrie par un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 21 octobre 1870 et le dit Guthrie acquit la dite propriété par achat de Otto H. Karstendieck, par un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1869.

5° **Dix certains lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans cette partie connue comme Rickerville (anciennement dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat), dans l'ilet No 24, borné par les rues Camp, Valmont, Léontine et Chestnut, d'après un plan de Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849 déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et désignés sur le dit plan comme lots Nos un à dix inclusivement. Le lot No un forme le coin des rues Camp et Léontine et mesure 30 pieds un pouce de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Léontine, et les lots Nos deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf se touchent et mesurent, chacun, 31 pieds à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No neuf formant le coin des rues Camp et Valmont, et le lot No 10 mesure 28 pieds de face à la rue Valmont, sur 139 pieds 1 pouce de profondeur.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 jan—25—1 8 15 22 fév—1 mars

Mme Godin-Martinet

ROBES ET CONFECTIONS.

—44 Rue Bourbon.—

Mme GODIN met à profit l'époque où nous voici pour rappeler aux Dames qu'elle confectionne des Robes de Bals et de Réceptions de la dernière élégance parisienne.

Mme GODIN est à même de livrer des toilettes en 48 heures très bien finies et entourées de ses soins les plus consciencieux à $10.

Spécialité de Costumes, Genre Tailleur, et de [illegible].

22 jan—1mois—dim